



# WORM BULLETIN

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales



Numéro 109 - Août 2006

## NOTRE OPINION

- La surconsommation de papier : les répercussions de l'injustice

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Papouasie-Nouvelle-Guinée : l'exploitation forestière industrielle et les violations des droits de l'homme
- Colombie : le peuple Bari se prononce pour son territoire
- Le 26 juillet, journée internationale pour la protection des mangroves
- Les liens culturels avec la forêt : le tissu de la santé

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Bésil : les Pataxó, les eucalyptus et la 'durabilité' de Veracel Celulose
- Chili : la population de Mehuín se dresse à nouveau contre l'entreprise de pâte Celco S.A.
- Chili : la forêt de Nielol, témoin des mensonges sur les forêts et les plantations
- Uruguay : l'entreprise papetière Botnia prétend tirer profit du dérèglement climatique
- Indonésie : la répression dans les plantations de palmier à huile
- Indonésie : les plantations de palmier à huile empiètent sur le territoire traditionnel communautaire
- Pérou : l'Amazonie menacée par des projets de plantation de palmier à huile
- Ouganda : les plantations de palmier à huile ont apporté des vents forts et des salaires faibles

---

## NOTRE OPINION

### **- La surconsommation de papier : les répercussions de l'injustice**

Il existe dans le monde actuel des millions de personnes dont le niveau de consommation est inférieur à celui de leurs besoins élémentaires. Autrement dit, il y a des millions de personnes – des enfants pour la plupart – qui souffrent de la faim et de la misère. En revanche, des millions d'autres personnes, bien moins nombreuses que les premières, consomment en excès, sans que cela signifie que leurs besoins élémentaires, en tant qu'êtres humains, soient satisfaits.

Le résultat de ce qui précède est non seulement un monde dont l'injustice est indéniable, mais un monde qui s'achemine tout droit à la catastrophe écologique. Bien entendu, la faute n'est pas à ceux qui consomment peu mais à ceux qui consomment trop. Bien que cela s'applique à la consommation de presque n'importe quel produit – du pétrole aux crevettes – le cas du papier et du carton permet

d'illustrer le problème.

En 2004, la consommation mondiale de papier et de carton fut de 52 kilos par personne (1). Comme toutes les moyennes, celle-ci masque la disproportion qui existe entre ceux qui consomment beaucoup et ceux qui consomment peu. En effet, la consommation des habitants des pays dits « développés » fut en moyenne de 175 kilos, tandis que celle des pays dits « en voie de développement » ne dépassa pas 20 kilos. En outre, ces moyennes cachent à leur tour la réalité que, dans certains pays du Nord, la consommation est encore supérieure (c'est le cas de la Finlande, avec 334 kg, des États-Unis, avec 312 kg, et du Japon, avec 250 kg), et qu'une consommation considérée comme « faible » (par exemple, 20 kilos) peut très bien suffire à couvrir les besoins élémentaires de papier.

Le problème est que la consommation excessive a de l'incidence sur la vie de millions de personnes du Sud. En effet, ce papier et ce carton sont produits avec de la pâte de papier ; pour la fabriquer il faut du bois ; ce bois provient de plus en plus d'énormes monocultures d'arbres, qui sont surtout des eucalyptus, des pins et des acacias.

Ces plantations sont établies dans des régions qui réunissent plusieurs conditions : la croissance rapide des arbres, l'accès à de grandes étendues de terres fertiles et bon marché, le faible coût de la main-d'oeuvre, la disponibilité de subventions et d'aides de l'État, un faible contrôle environnemental. C'est-à-dire, essentiellement dans le Sud.

Dans tous les pays, les conséquences sont les mêmes : extension du latifundium, multiplication des propriétaires étrangers, concentration du pouvoir, expulsion de la population rurale, perte nette d'emplois au plan local, épuisement des sols et des ressources hydriques, diminution de la diversité biologique. En dépit des promesses de « développement » qui accompagnent l'établissement des plantations, les effets ne font que s'aggraver à mesure qu'augmente la superficie plantée, comme il est facile de le constater dans des pays où les plantations couvrent des millions d'hectares, en Afrique du Sud, au Brésil, au Chili ou en Indonésie.

Le problème s'aggrave encore lorsque des usines de pâte pour l'exportation viennent s'installer à proximité des zones plantées, avec les effets adverses sur la société et l'environnement que cela comporte. Aracruz et Veracel au Brésil, Arauco au Chili et en Argentine, Sappi et Mondi en Afrique du Sud et au Swaziland, Advance Agro en Thaïlande, Asia Pulp and Paper en Indonésie sont des exemples connus des graves conséquences de cette industrie.

Et tout cela pour quoi faire ? Pour que l'industrie du papier puisse disposer de pâte bon marché en abondance de manière à continuer d'élargir ses marchés et d'augmenter ses profits en inventant sans cesse de nouveaux « besoins ».

Ainsi, dans le Nord surtout mais de plus en plus dans le Sud, une consommation démesurée de papier est imposée. Les exemples n'en manquent pas. Une quantité impressionnante d'articles jetables en papier et en carton – des gobelets, des assiettes, des plateaux, des serviettes et même des nappes – sont en train de remplacer massivement leurs équivalents conservables. Il est courant à présent que lorsqu'on achète un objet quelconque – jouet, montre, paire de chaussures – celui-ci vienne enveloppé dans du papier, à l'intérieur d'une boîte en carton que l'on remet à l'acheteur dans un sac en papier. Les foyers sont envahis chaque matin de correspondance non demandée composée de publicité imprimée sur du papier. En définitive, chaque personne est forcée de consommer quotidiennement un volume de papier et de carton qu'elle n'a jamais demandé ni voulu consommer.

Le problème dépasse donc la responsabilité du consommateur individuel pour appartenir au domaine

plus large de la société de consommation. Par conséquent, il ne suffit pas de culpabiliser l'individu pour le résoudre, il faut s'y attaquer au niveau de l'ensemble de la société.

À ce niveau-là, les sociétés du Nord doivent réussir à comprendre que leur mode de vie, où la consommation tient une place disproportionnée, est en train d'affecter les possibilités de survie des habitants d'autres parties du monde, qui ont les mêmes droits. Elles doivent comprendre aussi que cette consommation démesurée est en train de pousser la planète à une catastrophe écologique qui est déjà visible, dans le changement climatique, l'épuisement et la contamination de l'eau, la diminution de la diversité biologique et ainsi de suite.

L'usage excessif et injustifié de papier et de carton n'est qu'un exemple parmi bien d'autres, qui peut servir à déclencher, dans le Nord surtout, le débat indispensable sur les limites qu'il faut fixer à la consommation et sur les moyens d'y parvenir. Les sages paroles de Gandhi peuvent servir à éclairer ce débat : « *Le monde contient bien assez pour les besoins de chacun mais pas assez pour la cupidité de tous* ».

(1) World Resources Institute – Consommation de papier et de carton par personne : [http://earthtrends.wri.org/searchable\\_db/index.php?theme=9&variable\\_ID=573&action=select\\_countries](http://earthtrends.wri.org/searchable_db/index.php?theme=9&variable_ID=573&action=select_countries)

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

### – Papouasie-Nouvelle-Guinée : l'exploitation forestière industrielle et les violations des droits de l'homme

L'histoire sociale, économique et politique de la PNG a été façonnée par ses forêts tropicales. Ces forêts presque impénétrables qui couvrent 60 pour cent de la surface terrestre du pays ont limité le commerce, défini les lois coutumières et modelé la vie et la culture. Lorsque le monde pense à la PNG, il voit ses forêts.

Or, l'exploitation de ces systèmes de vie incomparables corrode maintenant la société et la politique de la PNG ; si elle ne laisse que des bénéfices économiques négligeables, ses effets sur la région sont, par contre, alarmants.

L'industrie forestière de la PNG est dominée par une poignée de sociétés malaises, dont la plus grande est Rimbunan Hijau. Cette industrie est synonyme de corruption politique, d'extorsion policière et de répression brutale des travailleurs, des femmes et de ceux qui remettent en question ses procédés. Ses opérations détruisent systématiquement les sources de nourriture, les réserves d'eau et la propriété culturelle de ces mêmes communautés. Elles fournissent un terrain propice à la contrebande d'armes, à la corruption et à la violence dans tout le pays. Cette industrie n'apporte aucun bénéfice économique durable aux populations forestières ; en revanche, elle génère des coûts considérables à long terme et ne verse au budget national qu'une modeste contribution de cinq pour cent.

La situation est loin de respecter le quatrième objectif national, défini en 1975 au moment de l'indépendance du pays : que les « ressources naturelles et l'environnement... soient conservés et utilisés pour le bien collectif de nous tous, et renouvelés pour le bien des générations futures ».

L'industrie forestière a de l'influence en PNG grâce à ses donations politiques, à son patronage public, à ses pressions et aux médias qui lui appartiennent. Ou bien, les entreprises « achètent » tout simplement les droits d'exploitation. Les ministres du gouvernement interviennent dans les projets d'exploitation forestière, à leur profit. Or, le pouvoir de l'industrie sur le gouvernement du pays s'étend bien au-delà du domaine forestier. Une société (Rimbunan Hijau, contrôlée par le milliardaire malais Hiew King Tiong) a des intérêts dans le secteur financier, les médias, la technologie de l'information, le commerce de détail, l'imprimerie, les voyages et la navigation. Ces intérêts s'étendent à l'extérieur de la PNG. La famille Tiong a des capitaux dans les médias de la Chine, la Malaisie, le Cambodge, Hong Kong, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Canada et les États-Unis, plus une station radiophonique en Nouvelle-Zélande. En Australie, les investissements des Tiong incluent le centre commercial Harbourside dans le port Darling de Sydney, et des entreprises qui représentent 10 pour cent de la production de mangues du pays.

Sans une action internationale concertée, la réforme de l'industrie forestière de la PNG est loin à l'horizon. À l'intérieur du pays, la corruption a suffoqué la volonté d'appliquer les lois existantes contre les intérêts des entreprises forestières. Lorsque des actions en justice ont été intentées, les personnes concernées ont subi des attaques, physiques aussi bien que commerciales.

En PNG, la capacité et la volonté politique de faire respecter la loi et les droits de l'homme sont menacées, notamment par l'industrie forestière elle-même. Parmi les cas inquiétants de violation des droits de l'homme figurent :

\* **Appropriation indue de terres.** Le procédé par lequel le gouvernement de la PNG achète des droits d'exploitation aux communautés propriétaires de terres et délivre des « permis d'extraction » aux entreprises forestières est entaché de graves irrégularités et équivaut à l'appropriation illégale des terres boisées.

\* **Détentions arbitraires des propriétaires terriens et brutalité policière.** Les tentatives d'éviter cette appropriation sont réprimées brutalement ; dans certains cas, les auteurs des violences sont des policiers qui travaillent au noir pour les entreprises forestières. Les atrocités documentées incluent des villageois roués de coups pour s'être adressés à la justice, des incarcérations sans chef d'accusation, des maisons et des récoltes brûlées, des animaux domestiques abattus avec des M16, et des hommes obligés à avoir des rapports homosexuels entre eux sous la menace d'un revolver.

\* **Intimidation et abus sexuel à l'encontre des femmes.** Les femmes sont les suivantes à subir ces violences. Les « hommes importants » de la communauté se chargent des accords avec les entreprises forestières, et certains d'entre eux considèrent les redevances d'exploitation comme de l'argent obtenu pour rien, à dépenser en alcool et en armes. On a constaté des abus sexuels de la part des employés forestiers, ainsi que des mariages de convenance entre des employés expatriés et des femmes locales.

\* **Contamination des aliments et de l'eau.** Loin d'apporter aux gens les avantages promis, l'exploitation forestière les prive de leur droit à un niveau de vie approprié. Les fleuves sont pollués par les sédiments en provenance des forêts éliminées et des pistes, et par les produits chimiques utilisés pour tuer les ravageurs et protéger le bois abattu. Les poissons, les écrevisses, les cochons sauvages, les casoars, les kangourous et les oiseaux, tous des aliments de base des communautés locales, ont quitté les zones exploitées.

\* **Destruction de sites et d'objets culturels et de cimetières.** Il est rare que ces profanations soient compensées. Par de tels actes, les communautés sont privées du droit d'utiliser leur terre à des fins spirituelles et culturelles.

\* **Conditions de travail injustes.** Les conditions de travail sont lamentables dans beaucoup de campements de bûcherons. Dans la province du Golfe, des travailleurs sont morts et ont été enterrés sur place, l'entreprise voulant éviter la dépense de retourner les corps à leurs familles. Il arrive que les travailleurs de l'industrie forestière ne soient pas payés, qu'ils vivent dans la promiscuité et dans de mauvaises conditions sanitaires, qu'ils travaillent de sept heures du matin à sept heures du soir, qu'ils n'aient d'autre choix que d'utiliser le transport de l'entreprise, qu'ils soient retenus contre leur gré dans leur lieu de travail.

Les violations des droits de l'homme se sont multipliées grâce à l'isolement physique des communautés forestières, et à cause de la corruption et des ressources insuffisantes du gouvernement de la PNG. Ces mêmes conditions ont permis l'existence du trafic d'armes, de bois et de personnes. La sécurité de toute la région, et non seulement le gouvernement de la PNG, sont menacés.

En PNG, la population locale est la plus compétente pour gérer la forêt de façon durable. Or, ces compétences sont ignorées dans le processus, contrairement à ce que prévoient les objectifs nationaux et les principes directeurs du pays.

Il faut suspendre immédiatement l'octroi et le renouvellement de tous les permis d'exploitation forestière. Le système actuel ne fonctionne pas.

Extrait de : "Bulldozing Progress: Human Rights Abuses and Corruption in Papua New Guinea's Large-scale Logging Industry", par le Centre for Environmental Law and Community Rights et l'Australian Conservation Foundation, 2006, [http://www.acfonline.org.au/uploads/res\\_ACF-CELCOR\\_full.pdf](http://www.acfonline.org.au/uploads/res_ACF-CELCOR_full.pdf).

[index](#)

---

### – Colombie : le peuple Bari se prononce pour son territoire

Les Bari sont un peuple minoritaire de la famille des Arawak, dénommée Les Enfants de la Forêt. Ils habitent le bassin du Catatumbo, dans le département du Nord de Santander. Les Motilón Bari parlent le bari-ara et possèdent leur propre organisation politique et sociale intérieure et extérieure. Leur autorité suprême est le Conseil autonome des Caciques, constitué par les vingt-trois caciques de leurs vingt-trois communautés. Leur économie étant axée sur l'autosuffisance, la défense de leur territoire équivaut à la préservation des biens naturels qui sont la base de leur subsistance.

Au cours des ans, les Motilón Bari ont vu leur territoire rétrécir sans cesse, du fait des puissants intérêts commerciaux qui cherchent à tirer profit de ses richesses. Leur intégrité a été remise en péril en mai 2005, lorsque le ministère de l'Environnement autorisa le fonctionnement de l'entreprise pétrolière ECOPETROL, en dépit des nombreuses défaillances graves de l'étude d'incidence environnementale initialement présentée.

Mais les violations des droits des Bari ne s'arrêtent pas là. À la présence des militaires dans leur territoire pour protéger les grands projets industriels, laquelle affecte la libre circulation et la réalisation des activités de subsistance et culturelles de ce peuple, vient s'ajouter maintenant l'inquiétude suscitée par le fait que le gouvernement entend faire des fumigations, y compris dans les parcs naturels. Le territoire bari en serait affecté, car les réserves d'eau, les cultures et les espèces animales dont les Bari se nourrissent seraient contaminées et cela finirait par avoir des répercussions sur les membres de la

population.

Devant cette situation, le Conseil autonome des Caciques Bari et l'Association des communautés motilón-bari de la Colombie (Asocbari) ont organisé pour le 12 octobre prochain une audience publique qui aura lieu à Tibú, dans le Nord de Santander, sous la consigne « Nous allons nous prononcer pour notre territoire ». Les objectifs de cette audience sont les suivants :

- « 1. Convoquer les autorités et les institutions de l'État pour qu'elles s'engagent à résoudre les problèmes du peuple indigène bari et exiger des explications sur les décisions qu'elles ont prises, qui violent les droits de ce peuple.
2. Faire connaître la violation grave des droits du peuple indigène bari que représente le fait d'avoir ignoré sa présence à Socbacaïra, territoire ancestral où se déroule le projet d'exploration et d'exploitation de pétrole (le puits Alamo I).
3. Présenter aux autorités, aux institutions et à l'État colombien les demandes suivantes :
  - la reconnaissance de la présence du peuple bari dans ses territoires ancestraux
  - la suspension de la mise en oeuvre du projet d'exploration et d'exploitation Alamo I
  - la révocation du Permis environnemental 0624 du 15 mai 2005 pour l'exploration du puits Alamo I, dont l'octroi a été entaché d'irrégularités telles que la certification par la Direction des Ethnies du Ministère de l'Intérieur de l'absence de communautés indigènes à Socbacaïra (qu'ECOPETROL appelle Alamo I).
  - que l'État colombien, les forces militaires, ECOPETROL, les autorités civiles et militaires et les organismes de sécurité respectent leur obligation constitutionnelle de protéger et de garantir les droits des peuples indigènes, mettent fin à la violation de ces droits et prennent les mesures nécessaires pour que cette situation ne se renouvelle pas à l'avenir. »

Convocation d'Asocbari, adresse électronique : [puebloindigenabari@yahoo.es](mailto:puebloindigenabari@yahoo.es) et de Corporación Colectivo de Abogados Luis Carlos Pérez, adresse électronique : [paraquehayajusticia@yahoo.es](mailto:paraquehayajusticia@yahoo.es), [www.colectivodeabogadoslcp.org](http://www.colectivodeabogadoslcp.org).

[index](#)

---

### **– Le 26 juillet, journée internationale pour la protection des mangroves**

Le 26 juillet a été choisi en 2000 comme journée internationale pour la protection des mangroves en raison de la grande importance de cette date pour le mouvement latino-américain dirigé par Red Manglar (Réseau Mangrove). En effet, le 26 juillet 1998, Hayhow Daniel Nanoto, un activiste de Greenpeace originaire de la Micronésie, est mort d'une crise cardiaque alors qu'il participait à une manifestation géante organisée par FUNDECOL et Greenpeace International. Au cours de cette manifestation, la population de Muisne est venue se joindre aux ONG pour démolir un étang à crevettes illégalement construit, essayant de rendre à cette zone endommagée sa condition préalable de forêt de mangliers. Depuis la mort de Hayhow, FUNDECOL et d'autres encore commémorent cette journée comme une date où il faut se souvenir et redoubler d'activité pour sauver les mangroves.

En 2003, le Projet d'Action pour les Mangroves (MAP) et Red Manglar ont rejoint leurs forces pour encourager les pêcheurs du monde entier à commémorer la Journée pour les Mangroves en formant

des flottilles pour protester contre l'expansion destructrice des élevages de crevettes dans leurs zones. Cet appel à l'action a reçu des réponses positives du Bangladesh, l'Inde, la Malaisie, l'Équateur, le Brésil, la Colombie, le Mexique, le Honduras, le Nigeria, le Sénégal, le Kenya, l'Europe et les États-Unis.

Depuis, chaque 26 juillet est consacré aux mangroves dans le monde entier. La commémoration de cette année s'intitule « Les mangroves, notre héritage naturel ». D'après le réseau latino-américain Red Manglar, basé en Équateur, « Les mangroves sont notre héritage, notre source de vie, notre moyen de subsistance, notre lieu de travail, notre entrepôt et notre foyer ».

Pourtant, du Mexique au Pérou parviennent chaque jour des nouvelles sur des cas de pollution, de déboisement et de dévastation des écosystèmes de mangrove, provoqués par les grands projets de barrages, de tourisme et d'élevage de crevettes. La contamination des estuaires, le dragage des chenaux, les travaux de génie civil entrepris au détriment de ces écosystèmes et l'abattage sans discrimination se poursuivent sans cesse.

Red Manglar prévient que « dans ces pays où la coupe irrationnelle des mangroves a provoqué la disparition des barrières protectrices contre les phénomènes naturels, ni les inondations, ni les tempêtes tropicales ni les cyclones n'ont diminué l'élan destructeur du tourisme industriel, incapable de tourner les yeux vers ce qui s'est passé en Asie il n'y a qu'un an et demi, lorsque le terrible tsunami a dévasté des installations touristiques splendides et, bien entendu, des villes entières ».

Au Bangladesh, l'Institut d'études sur l'écologie et le développement a organisé un débat pour commémorer la journée des mangroves. Les orateurs ont signalé que la destruction des forêts de mangliers allait aggraver les souffrances des personnes les plus pauvres du monde qui habitent les zones littorales, en les privant de la possibilité de résister aux cyclones, aux percées de la marée et au tsunami. Ils ont dit que « la destruction des mangroves met en danger nos écosystèmes. L'expérience du dernier tsunami asiatique nous a appris que les mangroves avaient protégé la côte du Bangladesh et du Sud-Est de l'Inde contre ce raz-de-marée dévastateur. Les mangroves comme celle des Sunderbans maintiennent la vie sur la terre ; il faut les protéger et les conserver, d'autant plus que la probabilité de tsunami, de cyclones et de montée du niveau de la mer est de plus en plus grande ».

Le Centre pour la conservation de l'environnement côtier (CCEC) du Bangladesh a lui aussi adopté un programme pour la protection des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest du pays, en particulier au polder 30 de Batiaghata Upazilla, en formant une société de 51 membres pour la protection des mangroves. Ils prévoient d'en faire autant au polder 32 de Dacope, voisin du Sundarban, déclaré Site du Patrimoine mondial par l'UNESCO.

En Inde, COPDANET! a organisé des concours de dessin et de peinture pour les écoliers sur le thème de la Journée pour la protection des Mangroves ; celle-ci a été célébrée en grand, avec un rallye, une assemblée publique et une distribution de prix par les hauts fonctionnaires du ministère des forêts.

Quant à l'Afrique, l'ONG locale « Congo Nature Conservation » a célébré la journée internationale en recevant des messages et des coups de fil en défense du programme d'aménagement durable des mangroves du Congo, menacées par l'urbanisation, la contamination maritime par le pétrole, les mauvaises techniques de pêche, etc.

D'après MAP, « dans le monde entier, le mouvement pour la défense, la conservation et la récupération de cet écosystème si gravement menacé gagne du terrain, car il s'agit d'un héritage de nos nations et du territoire de populations indigènes traditionnelles ».

Article fondé sur des informations envoyées par Alfredo Quarto, Mangrove Action Project (MAP),  
adresse électronique : [mangroveap@olympus.net](mailto:mangroveap@olympus.net), <http://www.earthisland.org/map/map.html>.

[index](#)

---

### – Les liens culturels avec la forêt : le tissu de la santé

Dans bien des cas, les systèmes culturels de ceux qui habitent à l'intérieur ou en lisière de la forêt (y compris les citadins et les chercheurs qui étudient la culture) sont intimement liés au milieu forestier. Ces civilisations ont évolué au sein de la forêt, et leur survie requiert que leur environnement se maintienne.

Les liens culturels avec la forêt concernent la subsistance, la génération de revenus, les plantes médicinales, les rôles suivant le sexe, les systèmes de symboles et de connaissance et les rapports spirituels. Cette imbrication de la culture dans la forêt contribue fortement à donner un sens à la vie des personnes qui, sans la forêt, risquent de rester à la dérive. Lorsque la forêt est détruite, les aspects associés de leur culture en sont affectés négativement. Cela mène à son tour à des troubles psychiques et à la disparition des systèmes de connaissance associés à la forêt. Les effets de ce genre sont encore plus probables lorsque la disparition de la forêt n'est ni prévue ni contrôlée ou qu'elle est provoquée de l'extérieur, car cela suscite chez les habitants des lieux des sentiments de destitution, d'infériorité et d'impuissance.

La santé mentale a été étroitement associée à l'idée d'intégrité culturelle : les gens vivent et meurent dans un contexte culturel et écologique déterminé, et le sens de leurs vies – un élément essentiel du bien-être de l'homme et donc, de sa santé – découle de ce contexte. Lorsque celui-ci change, que ce soit par le déboisement rapide ou par l'exposition à des cultures étrangères ou à d'autres forces, les gens tendent à en subir des effets adverses, d'ordre émotionnel ou d'ordre physique résultant du stress.

La maladie mentale peut annuler aussi bien la motivation que la capacité de gérer avec efficacité les ressources qui restent. La perte des connaissances en matière d'environnement peut avoir un effet semblable. Ce qui s'ensuit est un cercle vicieux descendant qui affecte encore davantage le milieu.

Les visions de santé et de maladie varient chez les populations forestières. Ces différences culturelles expliquent pourquoi les habitants des forêts réagissent parfois négativement aux approches de la médecine et de la santé publique fondées sur l'hypothèse que les préférences, les besoins et les croyances en matière de soins de santé sont universels. Lorsqu'on essaie de traiter une maladie sans connaître les interprétations locales de ses causes, le résultat est souvent un traitement inefficace, l'absence de suivi de la part des patients et le mauvais usage des médicaments. De même, il peut être inutile d'essayer de combattre la faim sans avoir compris quelle est la notion locale de la faim ; une erreur fréquente consiste à fournir des aliments culturellement inacceptables. Le maintien de la santé exige de tenir compte de la nature holistique de la culture, et des interconnexions entre les forêts, les peuples qui les habitent et leurs civilisations.

L'importance des rapports entre la forêt, les personnes et la santé est évidente, surtout chez les cueilleurs-chasseurs et chez de nombreux groupes d'agriculteurs itinérants. D'autres aspects importants sont le degré d'intégration des croyances et pratiques en matière de santé avec d'autres parties des systèmes culturels (leur enchaînement), les diverses orientations théoriques et hypothèses

philosophiques sur la santé et les soins de santé, et la variété d'approches de la santé et la maladie qui existent dans les forêts du monde. L'entretien de la santé humaine exige d'observer la nature holistique de la culture et les interconnexions entre les peuples forestiers, leurs cultures et leurs forêts. À une échelle plus globale, la protection de la diversité culturelle peut fonctionner comme une police d'assurance contre la dépendance excessive des modèles culturels occidentaux.

Pour que la communication avec les peuples forestiers soit efficace il faut connaître leur vision du monde et être disposé à apprendre de leurs perceptions. La possibilité de généraliser l'application des connaissances indigènes sur les aliments et les médicaments est variable et demande à être analysée, mais ces connaissances incluent probablement des éléments utiles pour les spécialistes en matière de médecine et de forêts. Une reconnaissance plus répandue de l'utilité des connaissances indigènes peut contribuer à rendre aux peuples forestiers la confiance en eux-mêmes, ce qui aurait des répercussions favorables sur leur santé mentale.

En adhérant strictement à la notion occidentale de la santé on risque de faire plus de mal que de bien. L'exemple le mieux connu en est peut-être l'usage excessif ou erroné des antibiotiques, mais il y en a d'autres : la marginalisation, voire la criminalisation, des médecins traditionnels, qui se traduit par une diminution du recours à *tout* soin de santé ; la promotion de légumes occidentaux, alors que d'autres, plus nourrissants et d'origine locale, sont faciles à obtenir ; le refus des médecins formels de reconnaître la maladie mentale telle que traditionnellement définie, qui aboutit à la dissimulation des cas qui apparaissent. Les médicaments nouveaux et leur mode d'emploi peuvent être interprétés différemment et utilisés de façon incorrecte, à moins que ceux qui les apportent se rapprochent des idées locales sur la santé, la maladie et la médecine. Comme nombre d'auteurs l'ont suggéré, pour améliorer la santé des peuples des forêts (et d'ailleurs), il peut être nécessaire d'adopter une approche participative.

Extrait de : "Forests and human health: assessing the evidence", Carol J. Pierce Colfer, Douglas Sheil, Misa Kishi, Center for International Forestry Research (CIFOR), 2006, CIFOR Occasional Paper; n° 45, [http://www.cifor.cgiar.org/publications/pdf\\_files/OccPapers/OP-45.pdf](http://www.cifor.cgiar.org/publications/pdf_files/OccPapers/OP-45.pdf).

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### – Brésil : les Pataxó, les eucalyptus et la 'durabilité' de Veracel Celulose

Le cas de Veracel Celulose permet – comme tant d'autres – de mettre à nu les faussetés du discours des entreprises sur la « durabilité ». Veracel est une entreprise moderne, qui appartient à parts égales à Stora Enso (Suède-Finlande) et à Aracruz Celulose (Norvège-Brésil). Veracel est propriétaire de 164 000 hectares de terres, dont 78 000 plantés d'eucalyptus, dans l'État de Bahia. Sa gigantesque usine, d'une production annuelle de 900 000 tonnes de pâte destinée à l'exportation, y fonctionne depuis l'année dernière.

Sur sa page Web, Veracel dit : « Respecter l'environnement, créer des emplois et des revenus, promouvoir l'amélioration de la qualité de vie de la population et rapporter des bénéfices aux actionnaires en appliquant des principes de durabilité, voilà quelques-uns des engagements de l'entreprise ».

Nous ne mettons pas en doute que l'entreprise soit sérieusement engagée à « rapporter des bénéfices aux actionnaires ». Néanmoins, son engagement avec le respect de l'environnement, la création d'emplois et de revenus et l'amélioration de la qualité de vie de la population s'avère absolument faux.

En effet, cette entreprise s'est rendue coupable de la destruction d'une partie de la Mata Atlântica avec des chaînes, des tracteurs et des incendies de grandes proportions (voir le bulletin n°102 du WRM). Cela remet en question sa responsabilité en matière de conservation de l'environnement.

Pour ce qui est de la création d'emplois, il a été parfaitement démontré que les plantations d'eucalyptus sont la pire option possible ; dans les cas d'Aracruz et de Veracel, ceci a été documenté dans un récent rapport de recherche, que l'on peut consulter sur <http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/faseESP.pdf>.

Du point de vue social, la promotion de « l'amélioration de la qualité de vie de la population » n'est évidemment pas compatible avec l'appropriation de terres qui appartiennent aux populations indigènes. Or, d'après le document final de la IV assemblée du 'Front de résistance et de lutte Pataxó' effectuée en août 2005, cette entreprise continue d'envahir les terres traditionnelles du peuple indigène Pataxó : « Cette entreprise [Veracel] n'a cessé d'agresser notre environnement, de convaincre nos leaders par la distribution et la promesse de bénéfices, dans le but évident de nous diviser et de continuer d'envahir notre territoire ». Convaincre les leaders pour semer la division est incompatible avec l'affirmation, elle aussi extraite de la page Web de Veracel, que l'entreprise « fonde ses relations sur l'éthique et la transparence ».

D'autre part, cette année, dans le document final de la 5<sup>e</sup> assemblée du 'Front de résistance et de lutte Pataxó', les indigènes et les organisations qui les appuient ont exigé « la fin de la plantation d'eucalyptus sur nos terres, occupées par l'entreprise Veracel Celulose qui continue de porter atteinte à notre environnement ».

Cela veut dire que Veracel, qui se déclare engagée avec les principes de durabilité, continue de garder en son pouvoir et de planter d'eucalyptus des terres qui appartiennent aux Pataxó, et ceux-ci continuent de l'accuser d'agression à l'environnement. Il faudrait peut-être redéfinir le terme « durabilité » pour qu'il s'adapte aux pratiques de Veracel car, en l'utilisant comme elle le fait, cette entreprise se moque absolument du sens qu'on lui donne en général.

Article rédigé à partir du document final de la 5<sup>e</sup> assemblée du 'Front de résistance et de lutte Pataxó' et de la page Web de Veracel : <http://www.veracel.com.br/pt/>.

[index](#)

---

### **– Chili : la population de Mehuín se dresse à nouveau contre l'entreprise de pâte Celco S.A.**

Le village côtier de Mehuín est situé dans la partie nord-ouest de la province de Valdivia, à la limite des régions IX et X, sur une petite baie entourée des collines de la cordillère littorale, où se déverse le fleuve Lingue. Sa population est d'environ 1 700 personnes mais cohabite avec treize communautés de près de 3 000 indigènes mapuche-lafkenche qui descendent dans le village pour y vendre leurs produits et s'approvisionner. D'autre part, il existe à Mehuín des secteurs bien définis qui possèdent leurs propres caractéristiques culturelles. L'un d'eux est constitué par les pêcheurs artisanaux, qui habitent surtout dans un quartier dénommé La Caleta, sur les berges du Lingue, où se déroule une bonne partie

de la vie quotidienne du village.

Il y a presque 10 ans, l'entreprise chilienne Celco S.A. commença en secret à faire des études pour y installer une usine de pâte et construire un tuyau qui déverserait dans la baie 900 litres de déchets industriels liquides par seconde. Le projet fut approuvé en mai 1996 ; la résolution en matière d'environnement laissait à Celco le choix entre deux possibilités pour le déversement des déchets liquides : dans un fleuve en installant un système plus moderne, ou dans la mer, à 35 kilomètres de distance.

Pour l'entreprise, l'option la plus économique était d'aller jusqu'à la mer, mais elle se heurta à l'opposition de la population de Mehuín, qui refusa dès le début la réalisation des études correspondantes parce qu'elle était persuadée qu'elles seraient approuvées et que, par conséquent, la mer serait contaminée. Une campagne d'opposition à l'utilisation de la mer comme dépotoir de déchets contaminants fut organisée, qui s'appela « NO AL DUCTO » (non au tuyau).

Celco réagit en utilisant les mêmes moyens qui avaient été utilisés dans d'autres cas de conflits dans le pays. Le premier consistait à essayer d'imposer le projet en tant que décision des autorités, et à faire croire à la communauté que ce serait un délit que de s'y opposer. L'abus de pouvoir et l'autoritarisme étaient des armes fortes et reconnues. Le deuxième consistait à convaincre les gens des avantages du projet et à discréditer tout argument contraire et tout groupe opposant, en particulier les groupes écologistes, que l'on accusait de terroristes et de manipulateurs. Le troisième consistait à offrir de l'argent, ce qui était facile pour un projet qui impliquait d'investir 1 400 millions de dollars. On proposa une nouvelle école, du matériel de travail pour les pêcheurs, un quai pour couvrir le tuyau qui allait pénétrer dans la mer, et de l'argent pour certains dirigeants, au cas où le conflit se terminerait. En outre, Celco profita du pouvoir des médias favorables à l'industrie, parmi lesquels le journal de Valdivia était le plus ardent défenseur du projet.

Celco essaya d'accéder à Mehuín par terre et par mer pour faire les études en question, mais rencontra une communauté déjà bien organisée, qui avait réussi à sensibiliser une bonne partie de l'opinion publique. Le gouvernement était le point de mire de tout le pays et d'une partie de la communauté internationale, qui regardait avec inquiétude le déroulement des conflits écologiques et indigènes et la forte répression qui avait été appliquée dans certaines régions mapuche. Devant une défaite imminente, l'entreprise et le gouvernement négocièrent une sortie du conflit : approuver le projet dans les conditions prévues au départ, c'est-à-dire en déversant les déchets liquides dans le fleuve Cruces, avec un traitement écologique plus moderne qui garantirait une contamination plus faible.

Pourtant, peu après le début des activités de l'usine et du déversement de ses déchets dans le fleuve Cruces, les habitants de Valdivia commencèrent à sentir des odeurs nauséabondes qui donnèrent lieu à une série de réclamations. Pire encore, une menace silencieuse descendait le fleuve Cruces, un bouillon chimique contenant des métaux lourds, des sulfates et des composés organochlorés, alimenté par un million de litres par jour de déchets industriels liquides, qui inonda les eaux du Sanctuaire naturel Carlos Anwandter (à 30 kilomètres en aval de l'usine de pâte) et provoqua la mort ou la migration de milliers de cygnes à col noir.

La crise écologique éveilla la conscience de milliers d'habitants de la province et du pays. Après des mois de mobilisations, le président de l'époque, Ricardo Lagos, proposa une « solution » : déverser les déchets de Celco dans la mer.

Mais les gens de Mehuín sont prêts à résister. Après s'être opposés avec succès au groupe économique le plus puissant du pays et à cette idée de développement national d'après laquelle la

croissance du pays requiert le sacrifice de quelques-uns, même si cela implique la mort de petits écosystèmes, ils persistent à vouloir éviter la contamination de l'eau pour sauver leur seul moyen de vie. Convaincus que dès qu'un grand conglomérat économique comme Celco présente une étude d'incidence environnementale, celle-ci est approuvée, ils sont décidés à empêcher que l'étude soit faite. La possibilité d'appliquer le principe de précaution ou de modifier une décision gouvernementale en utilisant les mécanismes de participation citoyenne est nulle. Historiquement, seuls 4 % des projets soumis à cet instrument de gestion ont été rejetés et, sur ceux qui ont été approuvés, un maximum de 25 % subissent une supervision minimale. Ainsi, il n'est pas aventuré de conclure que les études d'incidence environnementale ne contiennent que des déclarations d'intention qui, dans la plupart des cas, ne seront pas respectées.

Dans ce contexte, la communauté de Mehuín a été réveillée le jeudi 17 août par la sirène que les guetteurs postés sur les collines faisaient sonner pour annoncer l'arrivée d'embarcations à l'endroit où Celco devait commencer le mesurage. Deux remorqueurs payés par l'entreprise sont arrivés près de Punta Chanchán, escortés par les patrouilleurs de la marine chilienne « Chiloé » et « Antofagasta » et par un navire de guerre avec plus d'une centaine de marins, quelques hommes en cagoule et des canots Zodiac prêts pour l'action.

En 20 minutes les canots des pêcheurs étaient là pour faire face à la situation. Trente autres sont venus de Queule, du Sud de la région IX, où l'on s'oppose aussi au tuyau. Les agents publics ont tiré sur les canots de pêche à plusieurs reprises, comme en témoigne l'enregistrement vidéo. L'après-midi, les pêcheurs n'ayant pas cédé dans leur position, les deux remorqueurs se sont retirés vers le Nord et les bateaux de la marine sont retournés à Corral et à Valdivia.

Le président de la Fédération des Pêcheurs de Mehuín, Joaquín Vargas, a dit qu'ils défendent la source de travail de plus de 400 familles qui vivent de la pêche : « Nous défendons le droit de travailler dans un environnement non contaminé. C'est ce que l'État doit faire, veiller pour un environnement sans contamination, protéger le patrimoine de tous les Chiliens, comme le dit la Constitution ».

Selon Vargas, les études d'incidence environnementale n'offrent aucune garantie aux pêcheurs, car on finit toujours par les approuver. « Là où fonctionnent des usines de pâte qui ont une étude d'incidence environnementale approuvée, les résultats sont faciles à voir. On les voit tout près d'ici, à Valdivia, sur le fleuve Cruces. Les cygnes qu'il y avait là pouvaient s'envoler, mais nous, les pêcheurs, nous n'avons pas d'ailes pour partir ».

Article fondé sur des informations tirées de : "El conflicto de Mehuín", José Araya Cornejo, <http://www.wri-irg.org/nonviolence/nvse23-es.htm>, et sur des informations envoyées par Vladimir Riesco Bahamondes, Acción por los Cisnes, adresse électronique : [riesco@surnet.cl](mailto:riesco@surnet.cl), et Lucio Cuenca, Observatorio de Conflicto Ambientalista de Santiago ; "Segundo intento de la empresa por iniciar estudios en la zona. Con presencia de buque de guerra y marinos encapuchados Celco no pudo iniciar estudio para ducto al mar", Eliab Viguera, OLCA. L'enregistrement vidéo (en espagnol) est disponible sur : <http://www.mehuín-celco.blogspot.com/>.

[index](#)

---

## **- Chili : la forêt de Ñielol, témoin des mensonges sur les forêts et les plantations**

La colline Ñielol, située dans la ville de Temuco, dans la Région IX du Chili, est un témoin fidèle des

nombreux mensonges que l'on entend dans cette région et dans bien d'autres, dans ce pays et ailleurs, à propos des forêts et des plantations.

Pour commencer, on prétend égarer les gens en parlant de forêts, alors qu'il s'agit en fait de monocultures d'arbres. Les entreprises forestières, qui ont tout intérêt à créer cette confusion, se servent de plusieurs termes : forêts, forêts plantées, forêts artificielles, forêts de production, forêts de rendement. Pourtant, la différence entre une forêt et une plantation devient évidente pour tous ceux qui, après avoir parcouru les plantations monotones de pins et d'eucalyptus de la région, arrivent à la forêt de Ñielol.

Sa beauté et sa diversité biologique permettent de confirmer que nous nous trouvons devant une vraie forêt. On y trouve de nombreuses espèces d'arbres indigènes, telles que Quillay, Roble, Coihue, Luma, Temu, Nirre, Lleuque, Raulí, Canelo, Maitén, Huala, Hualo, Olivillo, Peumo, Boldo, Copihue (la fleur nationale), qui abritent à leur tour un nombre infini d'espèces animales et végétales.

À l'entrée de la forêt de Ñielol nous trouvons une preuve supplémentaire de la grande différence qui existe entre une forêt et une plantation : un panneau indiquant que l'indice de risque de feu y est faible. En revanche, les panneaux généralement situés près d'une plantation quelconque annoncent le contraire : le danger d'incendie y est élevé. La raison de cette différence est que les forêts, qui génèrent de l'eau, sont capables de conserver l'humidité de l'écosystème et ont donc tendance à annuler la possibilité qu'un incendie y éclate. Les plantations, bien connues pour leur capacité d'épuiser les ressources hydriques et d'assécher les sols, augmentent le risque d'incendie, ce qui a été démontré à maintes reprises.

Pour les habitants de Temuco et pour les visiteurs (ou, du moins, pour ceux qui peuvent payer le prix de l'entrée), la forêt de Ñielol témoigne aussi de toute la richesse dont les communautés ne disposent plus, en dépit du fait que ce sont elles, justement, qui ont su l'utiliser de manière à la préserver pour les générations futures.

Les entreprises forestières affirment en général que, grâce à leurs plantations, la pression sur les forêts diminue. Or, les gens de la région soutiennent que cela est faux et que, loin d'avoir freiné le déboisement, les plantations l'ont accéléré. L'une des raisons est que, le bois des plantations étant cher et inaccessible pour les familles, le bois de feu est tiré des rares étendues de forêt qui n'ont pas encore été détruites et envahies par les plantations des entreprises forestières.

Cela revient à dire que les entreprises de plantation sont responsables non seulement du déboisement passé mais également du déboisement actuel. En effet, les habitants de la zone racontent que, lorsque les entreprises « nettoient la forêt » pour la remplacer par des plantations, elles emploient des machines lourdes qui font disparaître des centaines d'hectares en quelques instants. Une personne a déclaré qu'elle venait de le voir dans la commune de Cunco, près de Temuco. Cela n'est pas étonnant ; plusieurs organisations dénoncent le problème depuis 2003. La plupart des plaintes retombent sur l'entreprise Forestal Millalemu. Il est donc incroyable que cette entreprise ait été certifiée par le FSC et que sa candidature ait été présentée par le conseil consultatif régional de la Commission nationale de l'environnement, CONAMA.

De leur côté, diverses organisations sociales de plusieurs régions du pays se sont réunies le 28 juillet dernier dans la ville de Temuco. Conscientes que le modèle forestier chilien est présenté dans bien d'autres pays latino-américains et dans le monde entier comme un exemple de développement, elles ont décrit dans une lettre ouverte les conséquences négatives que les monocultures d'arbres ont eues pour les communautés de leur territoire :

« La plupart de nos riches forêts, dont nos communautés se sont nourries et ont vécu pendant des centaines d'années, ont été remplacées par des monocultures d'arbres qui n'apportent aucun avantage à la population.

Ces monocultures ont affecté le débit de nos fleuves et ruisseaux et provoqué une diminution de la diversité d'espèces d'arbres et de la flore et la faune associées. Elles ont causé d'autres dommages encore à l'environnement, tels que l'érosion et la dégradation du sol, l'apparition de ravageurs et de maladies, et des troubles de santé chez la population en raison des poisons utilisés pour combattre ces derniers. Les recherches sur les arbres transgéniques que l'on mène déjà dans ces régions ne feront qu'aggraver encore les problèmes écologiques.

Les monocultures d'arbres n'ont pas augmenté le nombre d'emplois ; elles n'ont pas amélioré le niveau de vie des communautés environnantes, comme annoncé depuis des décennies par leurs promoteurs, mais les ont appauvries de plus en plus ; elles ont suscité le travail d'esclave à haut risque, augmenté l'insécurité du travail et l'exode rural. Les deux régions les plus plantées du pays sont celles où l'indice de pauvreté est le plus élevé.

La plupart des terres des communautés sont maintenant entre les mains de grandes sociétés transnationales et de groupes économiques puissants qui ont profité des encouragements à l'afforestation contenus dans le décret-loi 701, adopté en 1974, un an après l'instauration de la dictature militaire, et toujours en vigueur. À ces incitations sont venus s'ajouter des crédits spéciaux pour les frais d'établissement et l'élimination d'impôts sur la terre et sur les plantations. La libéralisation totale du commerce de produits forestiers a stimulé encore l'expansion forestière, en éliminant des quotas, des droits de douane et des normes qui fixaient des conditions minimales à l'exportation de ces produits. En outre, depuis quelques années, les entreprises ont réussi à appliquer de nouvelles stratégies pour que certains organismes de l'État disposent d'un volume encore plus grand de fonds publics pour faire participer de petits paysans à la plantation d'arbres. D'autre part, la population subventionne constamment les entreprises, puisque l'État doit prendre à son compte les coûts économiques associés aux pistes, routes et ponts, les coûts sociaux découlant de la détérioration de la santé, de l'augmentation de la marginalité et de la délinquance, et les coûts socio-écologiques dérivés de l'élimination de la forêt indigène, de la modification de l'utilisation traditionnelle de la terre et des carences alimentaires.

L'installation d'usines de pâte dans notre territoire a provoqué des problèmes plus graves encore, socioculturels, écologiques et économiques, dans les communautés où elles ont été implantées.

Par suite du modèle forestier chilien, il y a eu des centaines de personnes détenues, jugées et condamnées, des dizaines de blessés, des milliers de personnes mobilisées, appartenant surtout au peuple mapuche, pour avoir tenté de reprendre le territoire usurpé et de freiner les monocultures d'arbres et l'installation d'usines de pâte. »

Au sommet de la colline de Ñielol, deux poèmes de Selva Saavedra ont été transcrits. Dans l'un d'eux, intitulé « Ex-arbres », la poétesse chilienne se demandait, déjà au siècle dernier : « le déboisement... jusqu'à quand ? ». Excellente question. Il faudrait y ajouter : « la plantation d'arbres... jusqu'à quand ? »

Ana Filippini, Mouvement mondial pour les forêts (WRM), adresse électronique : [anafili@wrm.org.uy](mailto:anafili@wrm.org.uy). Cet article, accompagné de photos, est disponible sur : <http://www.wrm.org.uy/paises/Chile/Nielol.pdf>

---

## – Uruguay : l'entreprise papetière Botnia prétend tirer profit du dérèglement climatique

L'entreprise finnoise Oy Metsä-Botnia Ab (nom commercial : Botnia), créée en 1973, est le deuxième producteur de pâte à papier d'Europe. Elle possède quatre filiales, dont deux installées en Uruguay : la société Forestal Oriental S.A. (FOSA), qui possède des plantations d'eucalyptus, et Botnia S.A., établie en 2003 pour mettre en oeuvre le projet d'installation d'une usine de pâte d'un million de tonnes par an.

Cette usine géante – avec toutes ses installations et les fabriques annexes de produits chimiques, plus les plantations d'eucalyptus pour son approvisionnement – représente, non seulement pour Botnia mais pour la Finlande, le plus grand projet industriel privé de son histoire entrepris à l'étranger. L'entreprise disposera d'un approvisionnement sûr, en quantité abondante et bon marché, de cellulose à fibre courte tirée du bois des vastes plantations d'eucalyptus qui, grâce à la fertilité des sols uruguayens, peuvent être coupés sept ou huit années après leur plantation.

L'entreprise a trouvé en Uruguay des conditions très avantageuses : la terre et la main d'oeuvre bon marché, d'importantes subventions directes et indirectes pour l'établissement des plantations d'eucalyptus, d'énormes bénéfices garantis grâce à la concession d'une zone franche (qui l'exempte d'impôts) et l'usage illimité et tout à fait gratuit des grands volumes d'eau douce que requièrent la croissance des eucalyptus et l'élaboration de la pâte. À cela s'ajoute le fait que l'État uruguayen construit et entretient gratuitement l'infrastructure routière nécessaire au transport du bois vers l'usine.

Les perspectives de profit de Botnia en Uruguay sont donc très rassurantes, bien que sa présence dans la région soit fortement controversée, comme nous l'avons signalé dans les bulletins nos 75, 83, 91, 94, 95, 100, 102 et 103, où sont mentionnées les initiatives prises depuis 2003 pour empêcher son installation.

Or, la créativité de l'entreprise pour augmenter sa rentabilité semble n'avoir pas de limites. La nouvelle la plus récente est qu'elle a présenté un projet pour profiter du dénommé « mécanisme de développement propre » (MDP), créé dans le cadre du Protocole de Kyoto de la Convention sur le changement climatique des Nations unies pour la réduction des gaz à effet de serre. Nous avons déjà analysé cet instrument (voir le bulletin n° 37 du WRM) qui autorise les pollueurs à « compenser » leurs émissions en investissant, dans les pays du Sud, dans des projets censés réduire les émissions de ces gaz.

Quoi qu'il en soit, Botnia vient de présenter son projet MDP à la Faculté d'Ingénierie de l'Université de l'Uruguay, par l'intermédiaire de deux sociétés conseil : Carbosur (uruguayenne) et Poyry (finnoise). La présence de Poyry (autrefois Jaakko Poyry) est à souligner, car elle a joué un rôle essentiel dans la promotion de monocultures d'arbres de croissance rapide et d'usines de pâte dans le monde entier, en recommandant dans tous les cas, bien entendu, l'usage de la technologie et de l'expertise finlandaises.

Le projet MDP de Botnia est fondé sur un raisonnement plus compliqué que celui qu'on utilise habituellement dans les projets de ce genre. L'entreprise produirait de l'électricité en brûlant la liqueur noire dérivée de la préparation de la pâte de bois. Cette électricité serait utilisée dans le processus de production, et il y aurait un excédent de 32 MW que l'on vendrait à UTE, l'organisme étatique chargé du réseau électrique public. D'après Botnia, les émissions produites par le brûlage de la liqueur noire seraient nulles, car il s'agit d'un « matériel de biomasse renouvelable » (les plantations d'eucalyptus) :

« La combustion de la liqueur noire ne produit pas d'émissions de gaz à effet de serre car elle fait partie d'un cycle qui implique son renouvellement par la nouvelle croissance de la biomasse » (des eucalyptus). Et le MDP dans tout cela ? Toujours d'après Botnia, « Ainsi, on réduirait les émissions de gaz à effet de serre en remplaçant la génération d'électricité à partir de combustibles fossiles [que fait UTE] par la génération à partir de biomasse renouvelable » [que ferait Botnia].

Si son projet était accepté en tant que MDP, Botnia recevrait des bénéfices additionnels de la vente de « crédits de carbone » sur un « marché du carbone » où nombre d'entreprises et d'États sont avides de « compenser » leurs activités polluantes en achetant ces papiers qui leur permettent de continuer comme avant. Pour Botnia, il s'agit d'une affaire en or : elle vend l'électricité qu'elle a en trop, et vend aussi des crédits de carbone.

Pourtant, même dans la logique du MDP, plusieurs questions restent posées, en particulier en matière de ce qu'on appelle « l'additionnalité ». En effet, pour éviter d'accorder des crédits de carbone à des projets qui de toute façon auraient été mis en oeuvre, la Convention sur le changement climatique a établi certaines règles.

Pour commencer, il est indispensable de démontrer que la diminution des émissions de gaz à effet de serre est due au projet, et que cette diminution n'aurait pas lieu sans lui. Or, si l'on considère l'ensemble du projet (de la coupe des arbres à l'exportation de la pâte), il est fort probable, comme nous le verrons plus loin, que les émissions totales de gaz à effet de serre produits par Botnia seront plus élevées que celles qu'il y aurait eu dans le pays sans la présence de cette entreprise.

Ensuite, il faut savoir si la viabilité commerciale du projet dépend de l'assignation de crédits de carbone. De toute évidence, il n'en est pas ainsi dans le cas de Botnia. Le projet présenté pour l'approbation de l'usine de pâte incluait déjà le brûlage de liqueur noire pour la génération d'énergie ; en outre, non seulement il était économiquement viable mais, d'après le président de l'entreprise, « ses coûts de production seraient à peu près la moitié de ceux d'une usine de pâte moderne en Finlande » (Helsingin Sanomat, 8 mars 2005).

D'autre part, Botnia affirme que la diminution des émissions n'aurait pas lieu dans son usine mais dans l'entreprise étatique d'électricité : « La demande future d'électricité en Uruguay devra être satisfaite en augmentant la génération à partir de combustibles fossiles (pétrole et gaz naturel), qui émettent des gaz à effet de serre ».

Comment peut-on affirmer que les 32 MW d'électricité que Botnia vendrait à UTE auraient été forcément générés à partir de combustibles fossiles ? UTE possède trois barrages hydroélectriques en fonctionnement, plus un autre partagé avec l'Argentine, et il existe la possibilité de développer d'autres sources d'énergie, éolienne, solaire ou à base de biocombustibles.

De surcroît, le calcul de Botnia en matière d'émissions est tout à fait simpliste. En effet, Botnia soutient que les émissions résultant de la combustion de la liqueur noire sont nulles, parce qu'elles sont « compensées » par les plantations d'eucalyptus en croissance. Or, même en supposant que cela soit vrai, l'entreprise « oublie » les émissions que produira l'ensemble du projet. D'une part, elle omet de mentionner les émissions actuelles découlant de la construction de l'usine, lesquelles sont considérables. D'autre part, elle omet de mentionner les émissions découlant de l'ensemble du projet en fonctionnement : celles des fabriques de produits chimiques associées à la production de pâte, celles du combustible consommé par les machines forestières, celles des camions qui transportent le bois jusqu'à l'usine (la circulation s'annonce intense et, d'après certains calculs, il y aurait un camion toutes les deux minutes et demie, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année), celles du trafic portuaire,

celles du combustible brûlé par les bateaux qui transportent la pâte vers les papeteries de Finlande et de Chine, etc.

Tout compte fait, il faudrait commencer par établir quel est le taux d'émissions de gaz à effet de serre avant la construction de l'usine de Botnia. Ainsi, on pourrait faire un bilan sérieux des émissions nettes qui résultent de son installation et de sa mise en fonctionnement. Si on le faisait, le résultat serait sans aucun doute que les émissions de gaz à effet de serre auront considérablement augmenté en Uruguay, précisément ce que la Convention sur le changement climatique essaie d'éviter.

Pourtant, dans ce scénario de fiction où la contamination devient un marché et les émissions de carbone deviennent des comptes courants, on perd tout à fait de vue que la vie ne fonctionne pas ainsi. En théorie, les émissions peuvent être considérées comme « nulles » et « compensées » par les eucalyptus en croissance mais, dans la pratique, elles sortiront tous les jours par la cheminée. Les effets de la pollution retomberont sur les écosystèmes et sur les personnes – les Uruguayens et les Argentins – proches de l'usine géante de Botnia, et celle-ci n'émettra pas seulement du dioxyde de carbone mais bien d'autres substances chimiques, comme les sulfures et même les dioxines, susceptibles d'affecter la santé des populations voisines.

En dépit de tout cela, ce mécanisme pervers couvre d'un vernis vert des projets, des activités et des développements dans les pays du tiers monde qui condamnent ces derniers à la dépendance, dans un ordre mondial injuste où l'inégalité se creuse de plus en plus, où les biens naturels sont exploités sans limites et où la pauvreté et l'exclusion comptent moins que les besoins du marché. Dans ce contexte, même le dérèglement climatique, qui est l'un des problèmes écologiques les plus graves de la planète, finit par donner naissance à une affaire de plus – le marché du carbone – dont Botnia entend profiter.

En Uruguay, le projet MDP de Botnia représente un pas de plus pour renforcer les intérêts qui cherchent à placer le pays, d'après l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, « dans la plus pure tradition coloniale : d'immenses plantations artificielles que l'on appelle forêts et qui se transforment en pâte à papier à travers un processus industriel qui déverse des déchets chimiques dans les fleuves et rend l'air irrespirable ».

[index](#)

---

## **– Indonésie : la répression dans les plantations de palmier à huile**

La culture intensive du palmier à huile et la production d'huile de palme pour l'exportation ont toujours été associées à la répression. À l'origine, les plantations furent introduites par les régimes coloniaux. Après la deuxième guerre mondiale, cette culture se répandit rapidement en Asie, associée à l'élimination des forêts effectuée pour combattre les rebelles malais.

Cette expansion ne s'est pas accompagnée du développement des droits des travailleurs et travailleuses des plantations de palmier à huile. Le travail y est toujours aussi dur et dangereux. Les techniques de production n'ont guère changé au cours des cent cinquante dernières années. Le crochet en bois, utilisé autrefois pour cueillir les fruits, a été remplacé dans certains cas par un crochet encore plus tranchant fait d'un alliage de métaux. En outre, les travailleurs appliquent de grands volumes d'herbicides toxiques sans la protection appropriée, en portant au dos des boîtes métalliques d'où s'égoutte le produit. Les accidents sont courants et l'espérance de vie est faible. Les organisations

syndicales sont souvent brutalement réprimées.

L'année dernière, afin de démanteler un syndicat récemment créé, Musim Mas (le plus grand producteur d'huile de palme du monde, basé à Sumatra, en Indonésie) a renvoyé d'un coup de plume plus de mille syndicalistes, en représailles pour avoir fait la grève. L'entreprise a expulsé les travailleurs de leurs foyers et leurs enfants des écoles, et elle a arrangé que six dirigeants syndicaux soient arrêtés et jugés. En ce moment, ces six jeunes hommes purgent des peines qui vont de 14 mois à 2 ans pour avoir commis le « crime » de vouloir exercer leurs droits collectifs en tant que travailleurs.

L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) a entrepris de réunir des appuis syndicaux dans le monde entier pour un groupe nombreux de ces travailleurs, qui avaient résisté aux efforts de l'entreprise de les faire renoncer par écrit à leurs droits et à leur affiliation syndicale en acceptant des indemnités pour leur renvoi. Cette étape de la lutte s'est terminée lorsque le syndicat nous a informés que près de 200 travailleurs avaient accepté le 7 juin l'indemnité proposée pour la perte de leurs postes de travail. En échange, ils ont été contraints de retirer toutes les actions en justice à l'encontre de l'entreprise, c'est-à-dire que les licenciements collectifs ne pourront pas être contestés par la procédure d'appel. L'indemnité s'élève à environ 123 dollars par personne, soit l'équivalent du salaire de six semaines. Les six prisonniers ont été obligés eux aussi à renoncer à leur droit d'interjeter recours contre les sentences absurdes dont ils ont été l'objet, lesquelles ont été dénoncées par Amnesty International et par d'autres organisations de droits de l'homme car elles portent atteinte au droit syndical. La faim est une arme puissante entre les mains d'une grande entreprise impitoyable.

L'entreprise a fait l'éloge de cet « accord » entre les parties lorsqu'elle a annoncé que « l'affaire a été réglée en application des lois du travail de l'Indonésie et de conformité à toutes les réglementations du pays. Nous travaillons pour que nos actionnaires s'engagent activement, en Indonésie et à l'étranger, à promouvoir une industrie de l'huile de palme qui soit durable ».

Le gouvernement, accusé devant l'OIT des Nations unies pour violation réitérée des conventions internationales sur les droits syndicaux, a applaudi cet accord, qui « va contribuer à rendre plus positifs les rapports de travail dans l'industrie de l'huile de palme ».

La situation en Indonésie peut être résumée en peu de mots : mille travailleurs ont été renvoyés et expulsés de leurs foyers, un syndicat a été démantelé et six dirigeants syndicaux sont en prison, mais pour respecter la législation nationale il a suffi de payer 123 dollars et d'extorquer aux prisonniers un « accord de paix » par lequel ils renoncent à leurs droits.

Les associations membres de l'UITA dans le monde entier ont répondu à notre appel en envoyant des messages à l'entreprise et au gouvernement et en apportant un généreux soutien financier (qui permettra d'aider les familles des syndicalistes en prison). Le fait que notre campagne commençait à gagner du terrain est démontré par la décision de l'entreprise de se réunir avec cette même organisation qu'elle avait refusé de reconnaître et essayé de détruire. Dans quelques-unes des entreprises alimentaires les plus importantes, les syndicats ont pressé la direction de revoir leurs sources d'approvisionnement en huile de palme et, en particulier, leurs rapports avec Musim Mas. Dans un cas, l'intervention de l'UITA a réussi à faire qu'un détaillant transnational cesse temporairement d'utiliser les services de Musim Mas pour l'élaboration de produits de sa propre marque. Aux Pays-Bas, la FNV a exhorté le gouvernement à supprimer son appui financier à la 'Table ronde pour la production durable l'huile de palme' (RSPO), l'institution de relations publiques « socialement responsable » de cette industrie, qu'intègrent de nombreuses « parties prenantes » et qui compte Musim Mas dans son conseil de direction, aux côtés du WWF (le Fonds mondial pour la nature) et d'Oxfam. L'enquête publique sur les conditions sociales inhérentes à la production d'huile de palme se poursuit toujours et

ne sera pas facile à annuler.

La campagne a donné de bons résultats mais il ne faudra pas oublier les enseignements tirés, car l'huile de palme est toujours un secteur en plein essor qui est fondé sur une exploitation atroce. Musim Mas n'est pas le seul parmi les producteurs d'huile de palme à piétiner les droits des personnes pour obtenir des bénéfices. L'utilisation de l'huile de palme comme biocombustible fait que son prix soit lié à celui des hydrocarbures, qui est en hausse, ce qui stimule encore la convoitise. Le palmier est présenté comme une option de remplacement du bananier en Amérique latine ; l'huile de palme est présentée comme un substitut sain (ce qui est faux) des huiles polyinsaturées pour l'élaboration d'aliments. Les zones de culture s'étendent rapidement et représentent un danger pour l'environnement et les travailleurs.

L'UITA n'est plus en conflit avec Musim Mas en matière de travail. Pourtant, un problème encore plus grave existe encore, avec cette entreprise et avec l'ensemble du secteur : celui de son illégitimité et de sa barbarie. La Banque mondiale, par l'intermédiaire de la SFI (Société financière internationale), son organisme pour le financement du secteur privé, est en train d'accroître son soutien à l'expansion des plantations. La RSPO, grâce à ses rapports privilégiés avec la Banque mondiale, offre à celle-ci une couverture « durable » pour qu'elle finance une destruction sociale comme celle que Musim Mas a infligée à ceux qui produisent ses dividendes.

Les organisations syndicales du secteur de l'élaboration d'aliments doivent continuer à interroger les entreprises respectives sur l'origine de l'huile de palme et d'autres éléments découlant de pratiques indéfendables. Les défenseurs de la justice pour les travailleurs de l'huile de palme doivent examiner de plus près les cas où les ONG risquent – même de bonne foi – de servir de paravent à des entreprises comme Musim Mas. Il est nécessaire que le WWF et Oxfam, tout en jouant leurs rôles dans la direction de la RSPO, analysent avec soin leurs positions en ce qui concerne les droits des travailleurs de l'huile de palme. Les organisations syndicales des Pays-Bas ont raison : le soutien gouvernemental à la RSPO et aux activités des ONG en matière d'huile de palme, qui nous éloigne des solutions requises de toute urgence, est un scandale qui doit cesser. De même, la RSPO doit être tenue d'expliquer la participation de Syngenta dans l'institution. Syngenta fabrique le Paraquat, l'herbicide le plus toxique de la planète, responsable chaque année de la mort de dizaines de milliers de travailleurs ruraux et utilisé avec libéralité dans les plantations de palmier à huile. Le syndicat de Musim Mas a essayé de négocier une méthode plus sûre d'application des produits chimiques toxiques, et il a été écrasé. Pourtant, l'entreprise dont le produit tue les travailleurs de l'huile de palme a demandé à être membre de plein droit de la RSPO.

Les public-relations ne rendront pas durable une industrie fondée sur la suppression des droits de l'homme. Seuls y parviendront les syndicalistes organisés et l'adoption d'instruments obligatoires pour garantir le respect des droits. La brutalité et la négation des droits sont à la base de la chaîne de production de l'huile de palme. Le bien-fondé de la lutte pour la syndicalisation des travailleurs du secteur est évident, et l'UITA s'y est engagée.

UITA, adresse électronique : [iuf@iuf.org](mailto:iuf@iuf.org) ; [http://www.iufdocuments.org/cgi-bin/editorials/db.cgi?db=default&ww=1&uid=default&ID=475&view\\_records=1&es=1](http://www.iufdocuments.org/cgi-bin/editorials/db.cgi?db=default&ww=1&uid=default&ID=475&view_records=1&es=1).

[index](#)

---

## – Indonésie : les plantations de palmier à huile empiètent sur le territoire traditionnel communautaire

Le paysage du Kalimantan occidental a radicalement changé au cours des 25 dernières années. Une bonne partie de la forêt qui était la base de la subsistance de la population a été abattue, et la terre a été assignée à des entreprises qui la défrichent pour faire de la place à des plantations de palmier à huile. Même la forêt traditionnellement réservée pour les générations à venir (*hutan cadangank*) est victime de la « reconversion forestière », puisque le gouvernement considère comme « abandonnées » ou « dans un état critique » les terres laissées en jachère en application des systèmes agricoles traditionnels.

Les peuples autochtones ont perdu leurs moyens de vie ; ils ne disposent plus d'un endroit où trouver facilement du bois ou du poisson et ne peuvent plus planter leur propre riz, leurs légumes ni d'autres cultures ; à présent, ils doivent acheter leur nourriture. Ainsi, l'introduction des plantations de palmier à huile a appauvri les communautés locales.

D'autre part, les plantations ont effacé les frontières naturelles entre les unités traditionnelles (*kampong*), ce qui a provoqué davantage de conflits entre les populations. Le système dénommé « plasma » (ce terme désignant habituellement une surface cultivée par de petits propriétaires et destinée à approvisionner l'usine de traitement « noyau ») permet d'allouer des parcelles de palmier à huile situées dans des terres coutumières (*adat*) qui appartiennent à une autre communauté ou même à un autre sub-district. De ce fait, les gens n'ont plus le contrôle de leur territoire coutumier, et l'ensemble du système *adat* en est affaibli.

L'autonomie régionale a empiré la situation, dénonce Pak Cion Alexander, un agriculteur de Sanggau (Kalimantan occidental) qui possède un diplôme d'avocat et qui est un activiste de la communauté dans l'organisation Gerakan Rakyat Pemberdayaan Kampung (GRPK). Les autorités locales tiennent à attirer les plantations de palmier à huile parce qu'elles vont accroître les recettes dans la région, créer des emplois, construire des routes et améliorer la situation économique des communautés. Rien qu'à Sanggau, il existe à présent une quarantaine d'entreprises de plantation.

D'après Pak Cion Alexander, « Il est vrai que l'assemblée du district de Sanggau a approuvé une réglementation locale sur le gouvernement des villages (*Perda* n° 4/2002) qui nous permet de retourner à notre système traditionnel fondé sur le *kampong*. Pendant des générations, l'*adat* a été à l'origine de communautés indépendantes et très démocratiques, qui avaient la maîtrise des ressources naturelles contenues dans leurs territoires coutumiers. Les décisions étaient prises par la communauté entière, et non par une élite. Le système de gouvernement villageois introduit par le régime de Suharto en 1979 a changé tout cela. Mais nous voulons que notre système *adat* soit reconnu, et nous avons réclamé la nouvelle réglementation dès l'introduction de l'autonomie régionale ».

Or, le problème est que « les entreprises détournent les systèmes de gouvernement traditionnels. Le gouvernement est leur complice, parce qu'il établit ses propres organisations '*adat*' et nomme les leaders. C'est à ces personnes que les entreprises s'adressent pour la signature d'accords qui privent les communautés de leurs droits ».

« Il est d'une importance vitale que les droits indigènes soient reconnus par la législation nationale et renforcés au moyen de réglementations locales. Le droit au consentement préalable, libre et en connaissance de cause en fait partie ; il faut que nous puissions choisir d'accepter ou de refuser une plantation sur notre terre. En outre, nous devons faire la carte de nos terres coutumières, pour que les entreprises ne puissent pas nous les enlever avec tant de facilité. Les plantations à Parindu,

Kembayan, Tayan Hulu, Tayan Holir et Kapuas devraient rendre leurs terres coutumières aux communautés indigènes, parce que la procédure d'achat de ces terres a violé la législation nationale et l'*adat*. »

Article fondé sur des informations tirées de : "From Singapore to West Kalimantan", Down to Earth n° 68, février 2006, <http://dte.qn.apc.org/68oi3.htm>.

[index](#)

---

### **– Pérou : l'Amazonie menacée par des projets de plantation de palmier à huile**

Les plantations de palmier à huile avancent en Amérique du Sud : en Colombie, en Équateur, et maintenant au Pérou, qui est venu se joindre à ce développement commercial. Les entreprises trouvent des opportunités lucratives au détriment de l'inestimable forêt amazonienne et de la vie des paysans qui se voient déplacés des terres dont ils tirent leur subsistance.

Le 'Plan national de promotion du palmier à huile 2000 – 2010' a été élaboré par le ministère de l'agriculture en 2000. Ce plan, axé sur le marché, cherche à promouvoir des « noyaux » de production ou « clusters » dans les départements de San Martín et Loreto, visant à établir 50 000 hectares de plantations dans la région amazonienne qui, d'après le projet de loi 9271, « possède des terres riches et vastes pour développer l'industrie de l'huile de palme ».

Dans ce contexte, on apprend qu'au milieu de la plaine amazonienne et sur une partie du bord de la forêt, 30 000 hectares de forêt tropicale situés dans les vallées des bassins secondaires des fleuves Caynarachi et Shanusi, dans le district de Yurimaguas, région de Loreto, seront affectés à la culture et l'industrialisation du palmier à huile par le groupe Romero, un conglomérat mixte auquel appartiennent les entreprises Industrias del Espino S.A. (INDESA) et Palmas del Espino y Subsidiarias (PALMESA). Avant que soient publiés les résultats de l'étude d'incidence environnementale du projet, il a été rapporté que le déboisement de 2 000 hectares avait déjà commencé dans la zone de Shanusi.

Les autorités étatiques (le Conseil national de l'environnement du Pérou – CONAM et l'Institut national des ressources naturelles – INRENA) n'ont pas formulé d'objections à ce projet qui est mis en oeuvre en violant les droits territoriaux de nombreuses communautés paysannes et qui, en plus, va dégrader l'habitat de milliers d'espèces sauvages. Dans ce cas comme dans bien d'autres, les populations qui habitent la zone d'influence du projet depuis 1941 ou 1961 n'ont pas pu régulariser les titres de leurs terres communales en raison du coût des démarches. En outre, ces démarches qui, dans le cas d'une communauté paysanne ou indigène, prennent entre un et trois ans, ont été complétées au bout de trois mois seulement dans le cas du groupe Romero ; aujourd'hui, l'entreprise s'est approprié les terres de ces familles paysannes.

Plus de quarante familles, qui occupent depuis six ans des parcelles dont les organismes responsables leur ont promis les titres, se sentent abusées, car on leur dit maintenant qu'il n'est pas possible de donner suite à leur demande parce que ces parcelles font partie de l'étendue demandée par l'entreprise du groupe Romero. L'association de producteurs agricoles « Centro San Isidro » d'Alto Shanusi signale que cette décision a beaucoup surpris et ennuyé ses membres, car ils ont entrepris les démarches légales en 2005 et les champs ont été mesurés par le PETT ('Projet spécial de titularisation de terres').

Les paysans de la zone savent bien que des projets du même genre mis en oeuvre en Colombie et en Équateur ont non seulement comporté la destruction écologique, surtout en raison de l'utilisation de produits agrochimiques et de leurs effets sur l'eau, le sol, la flore et la faune, mais provoqué aussi le déplacement de milliers de paysans. Les répercussions sociales ne sont pas bonnes non plus, disent-ils, car les plantations vont affecter d'autres activités comme la récolte de bois de feu, la chasse, la pêche et d'autres encore.

Face à l'invasion des plantations de palmier à huile, la direction de l'Association de producteurs agricoles « Centro San Isidro » (APACSI) a publié une déclaration où elle dénonce que les autorités n'ont rien dit lorsque le PETT a refusé de leur octroyer les titres de propriété des terres qu'ils occupent et travaillent depuis plus de six ans, tout en préservant la forêt vierge du secteur San Isidro du Shanusi inférieur.

L'association se plaint aussi qu'un secteur nombreux de la presse « ne couvre pas ce problème qui croît de jour en jour et qui aura sans doute des conséquences funestes pour notre écologie, par le déboisement d'un vaste territoire... et l'anéantissement de milliers d'espèces animales et végétales, dans le but misérable de planter des palmiers afin de produire de l'huile végétale pour les nouveaux moteurs 'écologiques' que la firme Romero pense probablement vendre dans notre patrie. Il convient de signaler que ce palmier ne pousse que s'il a du soleil et de l'eau, c'est-à-dire que toute la végétation inutile pour eux sera détruite et, avec elle, tous les êtres qui l'habitent. En outre, ce n'est pas vrai que cet investissement apportera la croissance à la population du secteur, car celle-ci est obligée de vendre ses terres pour mettre en marche un projet destructeur de l'écologie qui n'est qu'un palliatif temporaire de la faim et la misère que nos peuples endurent ». (Voir la déclaration complète sur [http://www.wrm.org.uy/paises/Peru/Declaracion\\_Yurimaguas.html](http://www.wrm.org.uy/paises/Peru/Declaracion_Yurimaguas.html))

Article fondé sur des informations tirées de : "Arbitrario posesionamiento del grupo económico Romero en tierras protegidas de selva virgen de Yurimaguas", déclaration du 9 juin 2006 du conseil de direction d'APACSI du Shanusi inférieur ; "Paralizan titulación de tierras de más de cuarenta comuneros del Alto Shanusi", Giovanni Acate, Radio Oriente, <http://www.ideeleradio.org.pe/look/ideeleradio/article.tpl?IdLanguage=13&IdPublication=7&NrIssue=27&NrSection=50&NrArticle=8898>.

[index](#)

---

### **– Ouganda : les plantations de palmier à huile ont apporté des vents forts et des salaires faibles**

La destruction rapide de la forêt tropicale indigène, effectuée pour ouvrir la voie à la production d'huile de palme et de sucre, suit en Ouganda un modèle qui n'est que trop connu et qu'on a vu à d'autres endroits du monde, en particulier dans le Sud de l'Asie.

Les médias locaux ont largement diffusé en 2001 la décision gouvernementale d'accorder cinq mille hectares de forêts protégées à BIDCO, une société productrice d'huile de palme originaire du Sud de l'Asie. Ces forêts, situées dans les îles Ssesse du lac Victoria, ont été rapidement éliminées par la suite.

À l'heure actuelle, une nouvelle tempête se prépare, autour du projet de céder plusieurs milliers d'hectares de forêt vierge proches de la capitale à une sucrerie qui possède déjà des milliers d'hectares de plantations dans les environs.

L'Ouganda est à cheval sur l'équateur, au coeur de la région des grands lacs, et possède à l'Ouest une extension naturelle du Congo, aussi riche en diversité biologique que l'Amazonie. Les longues périodes de violence politique incitée par l'État ont laissé dans le pays un double héritage. D'une part, l'élite et la classe politique restent persuadées que la période de guerre et d'insurrection de 1966 à 1986, et les troubles ultérieurs, ont laissé le pays « arriéré » et confronté à la responsabilité de « rattraper » le reste du monde.

Ceci a donné lieu à une forme pharisaïque et particulièrement pernicieuse de « planification économique par diktat », où celui qui remet en question le grand projet de développement est immédiatement perçu comme un antipatriote, secrètement épris des régimes brutaux préalables et/ou tout simplement stupide.

Je me rappelle ma propre expérience, lorsque le président Museveni a répondu à ma question sur les fondements philosophiques de ces plans de « développement » pour le pays en rétorquant : « Êtes-vous un romantique ? Voulez-vous le retour à la Nature ? »

C'était en 2001, dans une interview à la radio pendant les élections présidentielles. Malheureusement, le niveau du discours officiel public sur la question de l'environnement n'a pas beaucoup évolué depuis.

Margaret Kigozi, chef de l'Uganda Investment Authority (le principal organisme chargé d'attirer des capitaux étrangers), a déclaré publiquement qu'elle avait renvoyé les opposants d'un barrage hydroélectrique projeté sur notre fleuve Nil parce qu'ils étaient « obsédés par les grenouilles et les papillons ».

Plus récemment, lors d'une interview éprouvante à la radio, le Ministre de l'Investissement a demandé avec colère, en réponse à mes questions réitérées sur le bien-fondé de la décision de donner à BIDCO le feu vert pour abattre de vastes étendues de forêts anciennes et les remplacer par des plantations de palmiers : « Est-ce que les palmiers ne sont pas des arbres ? »

D'autre part, il est vrai que l'Ouganda a été « laissé en arrière » dans la ruée du capital mondial pour offrir en pâture aux investisseurs les avantages naturels des pays pauvres du Sud. Le pays est resté relativement plus vert (à peu près comme le Congo et le Sud du Soudan, maintenant menacés) que d'autres endroits du Sud, considérés à l'époque comme suffisamment « stables » pour attirer la rapacité des investissements étrangers. Voilà l'ironie de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Ainsi, nous n'en sommes qu'au début du processus. Il y a des richesses écologiques en abondance à ravager et à piller par ces exploiters internationaux sans vision d'avenir, et il y a suffisamment d'avarice, d'ignorance et d'autosatisfaction au niveau gouvernemental pour rendre l'accès à ces richesses incroyablement facile.

Une poignée d'âmes courageuses du ministère des forêts ougandais se sont opposées dès le début à ces développements. Elles ont même trouvé des alliés à des endroits inattendus (par exemple, au DFID, l'organisme chargé du développement au Royaume-Uni), lorsqu'elles ont affirmé que les emplois promis équivalaient à de l'esclavage et ne compensaient donc pas la perte des forêts. Leurs arguments ont été ignorés.

Ce processus de destruction n'a rien de nouveau, comme ne sont pas nouveaux non plus les rouages des finances internationales. La seule question est donc de savoir ce qu'on peut faire avant qu'il ne soit trop tard, ou avant que le coût d'une éventuelle restauration soit trop élevé.

La réponse est dans le renforcement des voix des activistes qui essaient, avant tout, d'avoir accès à toute nouvelle information concernant ces scandales et de la divulguer ; de travailler ensemble dans un forum qui leur donne la possibilité d'agir (par des procès, des manifestations, des campagnes de divulgation dans les médias et l'éducation de la population) pour que de telles initiatives aient un coût politique élevé.

Pour y parvenir, il faut que des personnes organisées mettent en commun leurs compétences et leurs connaissances. Nous avons déjà commencé à le faire, en dénonçant dans les médias que, depuis que les forêts de la péninsule Bwendero ont été abattues, les îles Ssesse sont en proie à la destruction par la force du vent et la faiblesse des salaires. Les gens de BIDCO auraient déjà demandé trois mille hectares supplémentaires de la forêt qui reste. Ils disent qu'on leur avait promis un total de dix mille hectares, et harcèlent le gouvernement de l'Ouganda en le menaçant de partir si cette promesse n'est pas tenue. Le danger pour les forêts ne fait que croître.

Il est important de savoir que nous ne sommes pas seuls dans nos efforts, et que nous pouvons apprendre des efforts de ceux qui se retrouvent dans la même situation.

Kalundi Serumaga, adresse électronique : [kalundi@panoseasternafrika.org.ug](mailto:kalundi@panoseasternafrika.org.ug). Kalundi Serumaga a été un activiste communautaire pendant beaucoup d'années. À présent, il est chroniqueur et animateur de débats télévisés en Ouganda. Pendant toute l'année 2003, il a produit et présenté un programme écologique hebdomadaire à la télévision nationale. Le lieu de sépulture de ses ancêtres se trouvait dans une terre récemment occupée par une grande plantation de palmier à huile dans les îles Ssesse.

[index](#)

---

**Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts**

Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais

Éditeur: Ricardo Carrère

**Secrétariat International**

Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay

Mel: [wrm@wrm.org.uy](mailto:wrm@wrm.org.uy)

Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

